

Info Bca-Novembre 25

BC des Appalaches



Violet organisation

1. Déploiement portail gouvernemental :

1^{re} étape :

À ce jour, cette étape devrait déjà être complétée. Vous devriez avoir créé votre compte **clicSÉCUR** à l'aide de l'authentification gouvernementale, ainsi qu'avoir rempli les informations demandées dans votre fiche descriptive.

En cas de difficulté, nous vous invitons à communiquer avec nous afin que nous puissions vous accompagner dans la création de votre compte.

CRÉATION DE COMPTE

ÉTAPE 1 – CRÉER VOTRE COMPTE

1. Allez sur Québec.ca/authentification-gouvernementale.
2. Cliquez sur **Accéder au service**.
3. Cliquez sur **Accéder au Service d'authentification gouvernementale**.
4. Cliquez sur **Créer un compte**.
5. Créez un nom d'utilisateur et entrez votre adresse courriel.
6. Créez un **mot de passe sécuritaire** et cliquez sur **Suivant**.
7. Entrez le code de sécurité à six (6) chiffres que vous recevrez par courriel et cliquez sur **Suivant**.
Afin de compléter la création de votre compte, vous serez invité, tout au long du processus, à accepter certaines conditions ou à consentir au partage de certaines informations.

ÉTAPE 2 – PROUVER VOTRE IDENTITÉ

1. Cliquez sur **Commencer le processus d'identification**.
2. Entrez les renseignements demandés et cliquez sur **Suivant** :
 - Prénom et nom;
 - Date de naissance;
 - Numéro d'assurance maladie et numéro d'assurance sociale.
3. Entrez le numéro d'un avis de cotisation que vous avez reçu de Revenu Québec au cours des deux plus récentes années d'imposition.
4. Entrez le numéro de référence se trouvant à l'endos de votre carte d'assurance maladie ou sur le devant de votre permis de conduire et cliquez sur **Suivant**.

Un message vous indiquera que votre identité a bien été vérifiée et que vous pouvez désormais accéder aux services en ligne disponibles.

Besoin d'aide?

- Rendez-vous sur Québec.ca/authentification-gouvernementale dans la section «Comment créer un compte».

• Contactez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, au 1 877 644-4545.

Votre gouvernement

Québec

2^e étape :

Remettre au parent l'affiche au parent pour les dirigées vers la création de leur compte d'inscription au portail que vous retrouvez ci-joint dans le courriel. En novembre les parents pourront vérifier et compléter leur dossier familial dans le nouveau portail.

Portail d'inscription aux services de garde

Une approche équitable, transparente et simplifiée pour l'attribution des places en services de garde éducatifs à l'enfance

Au cours des prochaines semaines, le Portail d'inscription aux services de garde remplacera La Place 0-5, ce qui marquera une étape importante vers une attribution des places plus équitable et transparente en CPE et en garderies subventionnées. Le nouveau portail d'inscription est simple à utiliser et sécuritaire. Il introduit les mêmes règles pour tous dans le but de mieux répondre aux besoins réels des familles :

- Les parents devront attendre que leur enfant soit né (ou arrivé dans leur famille dans le cas d'une adoption) avant de l'inscrire.
- C'est la date d'entrée souhaitée en service de garde qui sera prise en compte dans l'attribution des places plutôt que la date d'inscription sur la plateforme.

Comment vous préparer

Pour accéder au nouveau portail d'inscription, vous devrez vous identifier au moyen de votre compte au Service d'authentification gouvernementale.

Vous n'avez pas encore de compte? Créez-en un dès maintenant : Québec.ca/authentification-gouvernementale

Les dossiers familiaux des parents dont l'enfant est né et déjà inscrit à La Place 0-5 seront automatiquement transférés vers le nouveau portail.

Pour plus de détails et pour savoir quelles démarches effectuer pour faciliter cette transition : Québec.ca/futur-portail

Votre gouvernement

Québec

Volet organisation (suite)

3e étape :

Nous vous invitons à visionner les tutoriels expliquant les différentes fonctionnalités du portail. Ces vidéos se trouvent également dans le lien présent dans ce courriel.

En décembre, en tant que RSGE, vous aurez désormais accès à une réserve de clientèles. Les parents intéressés par votre service de garde pourront y inscrire leur enfant — un bel avantage pour vous!

À noter :

Le bureau coordonnateur ne tiendra plus de liste de parents à la recherche d'un milieu de garde. Il vous appartiendra désormais de consulter les inscriptions des parents figurant sur votre liste d'attente dans le portail.

2. Soirée rassemblement - 27 novembre 2025

Une soirée rassemblement aura lieu le 27 novembre afin d'échanger, partager et terminer l'année en beauté avec vous. Nous vous invitons à inscrire cette date à votre agenda. Nous vous attendons en grand nombre pour cette belle occasion!



Myriam Belzil coordonnatrice et Manon Carrier, directrice adjointe

Volet administration

Rappel aux responsables utilisant le Service Plus

En prévision de la période de la production des relevés d'impôt, nous vous demandons de vérifier que les informations personnelles de vos parents sont encore exactes. En cas de changement, vous devez nous en informer pour que nous puissions produire les documents avec exactitudes.

Nous souhaitons vous rappeler que la plateforme Tiempo est disponible pour vous aider dans la gestion des fiches d'assiduité. Il s'agit d'un outil simple, efficace et accessible, que vous pouvez dès maintenant explorer à votre rythme.

Tiempo est un excellent soutien pour faciliter vos suivis administratifs. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil pour découvrir tout son potentiel !

Besoin d'un petit coup de pouce ?

Si vous souhaitez suivre à nouveau la formation, ou même bénéficier d'une formation privée personnalisée avec un membre de notre personnel administratif, il nous fera plaisir de vous accompagner.

Pour planifier une rencontre ou poser vos questions, communiquez avec nous sans hésiter.



Sophie Faucher et Myriam Belzil, adjointes adm.

Capsule pédagogique

Prendre soin de la santé mentale des tout-petits.

Que nous soyons parents, éducatrices, voilà la première des 7 pistes d'actions pour développer le sentiment de sécurité de nos tout-petits au quotidien, et leur bien-être plus général. Vous contribuerez ainsi à créer de bonnes bases pour l'équilibre du futur.

1 : Repérer le besoin des enfants



Pour assurer la santé et le bien-être des tout-petits, veiller à reconnaître et combler leurs **besoins physiques** : manger, boire, dormir, se réchauffer et bouger - et leurs **besoins affectifs** : recevoir de l'affection, être **rassuré et écouté**.

Un enfant dont les besoins sont bien compris et qui reçoit des réponses satisfaisantes acquiert un sentiment de sécurité affective. C'est cette base qu'il solidifie peu à peu qui le rend disponible pour explorer l'univers qui l'entoure et en tirer des apprentissages.



Les tout-petits ont **besoin de stabilité**. Toutefois, les imprévus et les changements sont inévitables. Pour qu'ils se sentent en sécurité, on peut aider les enfants en bas âge à comprendre ce qui leur arrive, à anticiper les nouveautés et à se préparer aux petits et grands changements, tels une visite ou un déménagement. Leur donner la possibilité de faire des **choix appropriés** à leur développement, tout comme **tenir compte de leurs goûts, de leurs sensibilités et de leurs limites** favorise également leur sécurité affective.

Vos agentes de soutien, Andrée-Anne Langlois et Élisa Vachon

BC des Appalaches

VOTRE SANTÉ NOUS TIENT À ❤

Novembre – Cultiver la joie au quotidien

Les journées raccourcissent, la lumière diminue, et l'énergie suit parfois le même chemin. Pourtant, dans cette grisaille, cultiver la joie devient un geste puissant et revitalisant.

La joie, ce n'est pas attendre un grand événement. C'est la capacité à savourer les petits moments du quotidien. Et dans un service de garde, il y en a plein : un rire spontané, une découverte, un câlin inattendu.

Quelques clés pour raviver la joie dans votre journée :

- **Savourer l'instant présent** : Prenez le temps de remarquer les sourires, les réussites, les moments de calme.
- **Mettre de la légèreté dans la routine** : Une chanson, une blague, une danse improvisée peuvent transformer une journée.

Créer des rituels joyeux : Commencer la journée avec un geste amusant, célébrer les bons coups de la semaine.

☒ Astuces pratiques pour novembre

- **Planifiez un moment « juste pour le plaisir » chaque semaine** : une activité non prévue
- **Tenez un « journal des petits bonheurs »** avec les enfants (ou pour vous-même).

Prenez une photo de quelque chose qui vous fait sourire chaque jour et créez un album de fin d'année.

Citation : « Ce ne sont pas les grandes choses qui rendent la vie belle, ce sont les petits moments de joie au quotidien. » – Inconnu



Comité SST du BC

Capsule conformité

Stagiaires mineurs en milieu de garde? Oui ou Non

Pendant les heures de prestations des services, est-ce qu'une personne mineure peut travailler, effectuer un stage ou du bénévolat dans un service de garde en milieu familial?

Selon le ministère, la réponse est **Non**. Ces personnes ne peuvent pas faire l'objet d'une vérification d'absence d'empêchement (VAE). De plus, la réglementation prévoit que seules des personnes majeures peuvent être acceptées comme stagiaires ou bénévoles dans un service de garde.

Alors, aucune stagiaire mineure n'est permise dans un service de garde en milieu familial, que ce soit pour faire un stage ou du bénévolat. Prenez garde de bien vérifier l'âge de vos stagiaires avant de les accepter dans votre milieu. (N'oubliez pas de nous en informer, avis de changement).



Vos agentes de conformité Mélanie Marcoux et Manon Lachance

Décembre



RSGE

Bibiana Gomez Cisneros	2
Megan Mathieu	10
Mylène Blais	15
Corinne Maugey	16
Marie-Pier Lessard	20
Marie-Hélène Blouin	22
Chloé Grondine	25
Julie-Anne Carreau-Janlin	29
Sabrina Desbois-Roussy	31

Employées

Myriam Belzil
coordonnatrice
12